

Assemblée communale ordinaire

Mardi 2 juin 2020 à 20h00 à la halle de gymnastique de Charmoille

Ordre du jour :

1. Approuver le procès-verbal de la dernière assemblée (à consulter au Secrétariat communal ou sur le site internet)
2. Discuter et approuver les comptes 2019 et voter les dépassements de crédit
3. Discuter et voter un crédit de Fr. 327'800.- pour la réfection du chauffage et divers travaux au bâtiment d'école de Fregiécourt. Donner les compétences au Conseil communal pour se procurer et consolider le financement
4. Discuter et voter une dépense de Fr. 27'000.- pour l'aménagement d'une place de jeux extérieure à la crèche de Miécourt. Donner les compétences au Conseil communal pour se procurer les fonds.
5. Discuter et voter un crédit de Fr. 108'000.- pour la réfection de la conduite d'eau potable et l'éclairage public à la Route d'Alle à Miécourt. Donner les compétences au Conseil communal pour se procurer et consolider le financement
6. Discuter et accepter la promesse d'admission au droit de cité communal pour Marc Meier et sa fille Jeanne Meier, Valentin Minder ainsi que Kevin Tur Fontan
7. Divers

Alain Gerster, Président, ouvre l'assemblée communale. Il salue les personnes présentes et les remercie de s'être déplacées. Il propose de déplacer le point 5 en 2^e position afin de libérer l'ingénieur qui le présente. L'assemblée accepte cet ordre du jour.

26 citoyens participent à l'assemblée.

Sara Urrutia et Raoul Jallon sont nommés scrutateurs.

Point 1. Procès-verbal de la dernière assemblée communale

Le Président soumet le PV de la dernière assemblée communale à l'assemblée. Il n'y a aucune remarque et celui-ci est donc accepté avec remerciements à son auteur.

Point 2. Discuter et voter un crédit de Fr. 108'000.- pour la réfection de la conduite d'eau potable et l'éclairage public à la Route d'Alle à Miécourt. Donner les compétences au Conseil communal pour se procurer et consolider le financement

Le Conseiller Jacques Bourquard informe que le Canton a le projet de refaire la surface de la route cantonale à la Route d'Alle à Miécourt. La conduite d'eau étant en très mauvais état à cet endroit, le Conseil propose de profiter de l'opportunité pour refaire ses propres conduites sous la route.

M. Bleyart étant mandaté par le Canton pour coordonner ces travaux explique en détail les travaux qui seront réalisés. En plus des conduites d'eau, l'éclairage public sera aussi revu en collaboration avec BKW qui refait également son réseau électrique.

Le remplacement de la conduite d'eau avec extension de la défense incendie est devisé à Fr. 53'000.-, le nouvel éclairage public à Fr. 40'000.- et la réfection des surfaces de fouilles à Fr. 19'000.-. Les subventions de l'ECA se monteraient à Fr. 4'000.-

L'assemblée satisfaite des explications accepte à l'unanimité ce point de l'ordre du jour.

Point 3. Discuter et approuver les comptes 2019 et voter les dépassements de crédit

En introduction, le maire présente différents graphiques sur l'évolution des dettes, du compte de fonctionnement, de la fortune et des impôts. Les comptes 2019 sont plutôt bons, mais il craint que 2020 ne soit catastrophique suite à l'épidémie du Covid-19. Il relève également que la dette par habitant est relativement élevée avec Fr. 8'200.-.

La caissière présente ensuite le détail des comptes

- Fr. 12'000.- de charges supplémentaires dans l'entretien des chemins ruraux
- Fr. 10'000.- dans l'entretien des véhicules
- Fr. 17'000.- de plus dans les frais des bâtiments d'école dues à des problèmes de mouches et de réfection du parquet de la scène de la halle de Charmoille
- Fr. 12'000.- de plus pour l'écolage des élèves (plus d'élèves que prévu)
- Fr. 15'000.- de charge en moins concernant le décompte de l'AVS
- Fr. 38'000.- d'intérêts supplémentaires de crédits de construction qui ont été consolidés entretemps
- Fr 58'000.- d'impôts supplémentaires ont été perçus concernant le 3^e pilier et les gains immobiliers
- Il y a eu beaucoup de frais d'entretien pour le service des eaux. Soit 89'000.- au lieu des Fr. 55'000.- prévus
- Le Service forestiers a par contre fait un très bon résultat avec un excédent de Fr. 131'000.- qui s'explique par des travaux à l'extérieur du garde, des subventions qui sont données 1 fois pour plusieurs années et la vente exceptionnelle de bois précieux
- Fr. 85'000.- ont dû être prélevés sur les provisions pour équilibrer les comptes.

Au final, il ressort un bénéfice de Fr. 3'104.- pour un compte de fonctionnement total de Fr. 6'201'404.-.

Les comptes de bilan sont également présentés. La fortune nette est de 3,4 Mio.

Finalement, le maire donne connaissance du rapport de révision de la Fiduciaire qui recommande l'approbation de ces comptes.

En votation, les comptes 2019 sont acceptés à l'unanimité.

Point 4. Discuter et voter un crédit de Fr. 327'800.- pour la réfection du chauffage et divers travaux au bâtiment d'école de Fregiécourt. Donner les compétences au Conseil communal pour se procurer et consolider le financement

Le Conseiller Jean-Charles Witschi informe que le bâtiment d'école à Fregiécourt a un besoin pressant de réfection, notamment du chauffage qui est actuellement électrique et de l'isolation du toit. L'option retenue par le Conseil est l'installation d'une pompe à chaleur couplée de panneaux solaires. Il présente ensuite les plans du bâtiment et le devis des travaux qui se monte à Fr. 327'800.-. Des subventions possibles s'élèvent à Fr. 21'900.-.

Cette nouvelle installation permettrait des économies substantielles de charges d'énergie car le fonctionnement actuel est très énergivore.

Il est vrai que le bâtiment changera vraisemblablement d'affectation au niveau des locaux scolaires, mais le maire assure que les travaux qui seront réalisés ne péjoreront pas les projets futurs.

Les réponses aux questions de détails ayant été données à satisfaction, le Président passe au vote. Le présent crédit est accepté à l'unanimité.

Point 5. Discuter et voter une dépense de Fr. 27'000.- pour l'aménagement d'une place de jeux extérieure à la crèche de Miécourt. Donner les compétences au Conseil communal pour se procurer les fonds.

Le Conseiller Cédric Sprunger fait l'historique de la création de la crèche à Miécourt, inaugurée en 2016. Celle-ci est bien fréquentée. Cependant l'aménagement d'un espace à l'extérieur est resté en suspend jusqu'à ce jour.

Le Conseil propose donc de remédier à ce manque par la création d'une place de jeux de 172 m², incluant un revêtement synthétique de 80 m². Les véhicules pourront continuer de faire le tour du bâtiment.

Le financement est assuré par un fonds disponible constitué il y a quelques années par un don de Wallisellen. Quant aux jeux qui seront installés sur la place, c'est la Maison de l'enfance qui les financera.

Passé au vote, cet objet est accepté à l'unanimité.

Point 6. Discuter et accepter la promesse d'admission au droit de cité communal pour Marc Meier et sa fille Jeanne Meier, Valentin Minder ainsi que Kevin Tur Fontan

Le maire donne connaissance de la lettre de motivation de M. Marc Meier pour sa demande d'admission au droit de cité communal ainsi que sa fille Jeanne. Il est actuellement originaire d'Argovie. Il est né à Asuel et y est de retour depuis 2012.

Le Président invite M. Meier à quitter la salle pour procéder au vote. L'Assemblée accepte à l'unanimité cette demande.

Le maire donne connaissance de la lettre de motivation de M. Valentin Minder pour sa demande d'admission au droit de cité communal. Il est actuellement originaire de Berne. Il est né à Charmoille et y est toujours actuellement.

Le Président invite M. Minder à quitter la salle pour procéder au vote. L'Assemblée accepte à l'unanimité cette demande.

Le maire donne connaissance du dossier de naturalisation de M. Kevin Tur Fontan, originaire d'Espagne. Il est arrivé en Suisse en 2011 et habite Charmoille depuis 2012. M. Tur se présente brièvement à l'Assemblée puis est invité à quitter la salle pour procéder au vote.

L'Assemblée accepte à l'unanimité cette demande.

Point 7. Divers

Le maire informe que

- La directrice de l'école Christiane Chételat prendra sa retraite en juillet. C'est Valérie Ackermann qui prendra le relais.
- La Résidence des Cerisiers investira dans un nouveau bâtiment pour près de 10 Mio.
- L'aménagement du quartier de la Toulière se terminera fin juin.
- Enfin, il remercie son Conseil et toute son équipe qui a continué de fonctionner durant la crise du Covid 19.

Concernant l'avancement du plan d'aménagement local, Marc Meier signale que le projet a pris un peu de retard à cause de l'épidémie, mais qu'une séance d'information à la population pourra avoir lieu cet automne. Plusieurs personnes souhaitent la création d'un cheminement entre Charmoille et Fregiécourt, mais il faut voir le coût financier. Quelles mesures incitatives pourraient être prises pour attirer de nouveaux habitants, tout en sachant que la Commune devra sortir 15 hectares de la zone à bâtir ?

N'ayant plus d'intervention, le Président remercie les citoyens et lève l'Assemblée. Il est alors 21h35.

Au nom de l'assemblée

Le Président

Le Secrétaire

Alain Gerster

Christian Gerber